

L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE RECRUTE

UN ENSEIGNANT CONTRACTUEL 2nd degré à 50 % en Enseignement à l'UFR des Sciences

L'enseignant(e) assurera son service au sein du Département de Biologie et Sciences de la Terre (BST) de l'UFR des Sciences.

Le/la candidat(e) recruté(e) assurera des enseignements en Licence Sciences de la Vie

Localisation : Université de Caen Normandie, Campus 1, Esplanade de la Paix, CS14032, 14032 Caen cedex 05

Rattachement hiérarchique : Catherine Baugé/Sandric Lesourd (Chef et sous-chef de département) ; Nathalie Leblond (Directrice de l'UFR des Sciences)

Missions : Enseignement en présentiel

Responsabilités pédagogiques :

La personne recrutée interviendra dans les enseignements de la Licence Sciences de la Vie, essentiellement en Travaux Pratiques et/ou des Travaux Dirigés de L1, L2 et/ou de L3, principalement en Biologie et Physiologie Animales, Biochimie et Biologie Cellulaire. Elle sera aidée dans ses tâches par les équipes pédagogiques des unités d'enseignements dans lesquelles elle interviendra. A noter que l'ensemble des supports d'enseignements sont déjà existants.

Niveau requis : Diplômé de l'agrégation, du CAPES, d'un Master 2, ou d'un doctorat

Quotité de travail : 164h, mi-temps (50%) (possibilité d'assurer plus d'heures)

Durée du contrat : Du 25 Octobre 2021 au 31 Août 2022

Rémunération :

Indice minimum de rémunération pour un temps plein :

- Titulaire d'un doctorat/agrégation : INM 672

- Titulaire d'un master 2 ou CAPES: INM 596

Contacts :

Sandric Lesourd sandric.lesourd@unicaen.fr

Jean-Paul Robin jean-paul.robin@unicaen.fr

Anne-Sophie Martinez anne-sophie.martinez@unicaen.fr

Modalités de candidatures :

Les candidats devront déposer leur dossier par courriel avant le 13 Octobre 2021 dernier délai à sandric.lesourd@unicaen.fr, jean-paul.robin@unicaen.fr et anne-sophie.martinez@unicaen.fr avec copie à drh.recrutement.enseignants@unicaen.fr Ce dossier comportera : une lettre de motivation, un curriculum vitae, copie du diplôme.

Les candidatures seront examinées par une commission de sélection et seuls seront convoqués à l'entretien les candidats retenus par cette commission.